



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET DU PRÉFET

**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE
PROTECTION CIVILES**

N° Spécial

17 mai 2024

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial Cabinet-SIDPC du 17 mai 2024

SOMMAIRE

Arrêté	Date	CABINET DU PREFET	Page
CAB/DS/SIDPC N° 2024-513	17.05.2024	Arrêté préfectoral portant réquisition d'officines de pharmacie pour assurer les services de garde et d'urgence sur le département des Hauts-de-Seine	3

**CABINET DU PREFET
DIRECTION DES SECURITES
SERVICE INTERMINISTERIEL DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILES**

Arrêté préfectoral n° 2024-513 du 17 mai 2024 portant réquisition d'officines de pharmacie pour assurer les services de garde et d'urgence sur le département des Hauts-de-Seine

**Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu** le code de la santé publique, et notamment ses articles L.5125-17, L.5424-3 12° et R.4235-49 ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son l'article L.2215-1 4 ;
- Vu** les différents courriers des officines adressés au directeur général de l'agence régionale de santé d'Île-de-France, annonçant des appels à la grève du service de garde et d'urgences des officines de pharmacie sur le département du 18 au 21 mai 2024 ;
- Vu** l'organisation des services de garde et d'urgence sur le département des Hauts-de-Seine pour la période du 18 au 21 mai 2024 ;

Considérant que l'organisation du service de garde a pour mission de répondre aux besoins en médicaments et produits de santé du public en dehors des jours d'ouverture généralement pratiqués ;

Considérant que l'organisation du service d'urgence a pour mission de répondre aux besoins en médicaments et produits de santé du public en dehors des heures d'ouverture généralement pratiqués ;

Considérant que le défaut d'ouverture des officines de pharmacie devant assurer ces services est de nature à créer un risque pour la santé publique dans le département ;

Considérant que les moyens dont dispose le préfet ne permettent pas d'assurer la santé publique dans le département pour la période du 18 au 21 mai 2024 ;

Considérant qu'il y a lieu, dans ces conditions, d'organiser un service de garde et d'urgence des officines dans le département des Hauts-de-Seine pour la période du 18 au 20 mai 2024 inclus afin de garantir la santé publique et notamment la réponse aux besoins en médicaments et produits de santé du public ;

Sur proposition du directeur général de l'agence régionale de santé d'Île-de-France.

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont réquisitionnées pour assurer les services de garde et d'urgence les pharmacies du département mentionnées en annexe du présent arrêté du samedi 18 mai 2024 à 20 heures au mardi 21 mai 2024 à 8 heures.

ARTICLE 2 : Les pharmaciens titulaires de ces officines sont chargés de l'exécution de cet arrêté selon les modalités définies en annexe. Ils sont responsables de l'organisation de la continuité du fonctionnement de leur officine pendant la période de réquisition.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nanterre dans un délai de deux mois courant à compter de la notification de celui-ci à l'intéressé et de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la Préfecture des Hauts-de-Seine, le directeur territorial de la sécurité publique et le directeur général de l'agence régionale de santé d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

ARTICLE 5 : La présente réquisition sera notifiée aux pharmacies concernées.

A Nanterre, le 17 mai 2024

Pour le préfet et par délégation,
Le Directeur de cabinet,
Signé
François ROSA

ANNEXE 1

Tableau des réquisitions de pharmacie du samedi 18 mai 2024 au mardi 21 mai 2024

- **Sont réquisitionnées les officines de pharmacie ci-dessous pour la garde de nuit du samedi 18 mai 2024 à 20 heures au dimanche 19 mai 2024 à 8 heures :**

Nom de la pharmacie	Adresse	Titulaire
PHARMACIE NOUVELLE	92 Rue Aristide Briand, 92300 LEVALLOIS PERRET	M. ou Mme ABITBOL
LA PETITE PHARMACIE DE NANTERRE	68 Rue Henri Barbusse, 92000 NANTERRE	M. SAULNIER
PHARMACIE DU PONT DE SEVRES	158 Allée du Forum, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	M. ou Mme WERQUIN

- **Sont réquisitionnées les officines de pharmacie ci-dessous pour la garde de nuit du dimanche 19 mai 2024 à 20 heures au lundi 20 mai 2024 à 8 heures :**

Nom de la pharmacie	Adresse	Titulaire
PHARMACIE LIEU	17 Rue Jacques Daguerre, 92500 RUEIL MALMAISON	M. ou Mme LIEU
PHARMACIE D'ISSY COHEN	44 Rue Ernest Renan, 92130 ISSY LES MOULINEAUX	M. ou Mme COHEN-COHEN

-
- Sont réquisitionnées les officines de pharmacie ci-dessous pour la garde de nuit du Lundi 20 mai 2024 à 20 heures au mardi 21 mai 2024 à 8 heures:**

Nom de la pharmacie	Adresse	Titulaire
PHARMACIE du Château	23 rue du Château, 92500 RUEIL MALMAISON	Mme LY-NGAU
PHARMACIE DU GOLF	161 Rue de la Porte Jaune, 92380 GARCHES	M. ou Mme ADIDA
PHARMACIE CENTRALE	90 Rue Jean Longuet, 92290 CHATENAY MALABRY	M. ou Mme GIROD

- **Sont réquisitionnées les officines de pharmacie ci-dessous pour la garde de dimanche 19 mai 2024 à 8 heures à 20 heures :**

Nom de la pharmacie	Adresse	Titulaire
PHARMACIE LA FONTAINE	1 Place de la Résidence, 92160 ANTONY	Mme CHAU Catherine
PHARMACIE VALLIER	5 Rue de Bretagne, 92140 CLAMART	M. ou Mme VALLIER
PHARMACIE DE L'HOPITAL	44 Rue Ernest Renan, 92130 ISSY LES MOULINEAUX	M. ou Mme KHEMTEMOURIAN
PHARMACIE DU VAL D'OR	51 Rue du Val d'Or, 92210 SAINT CLOUD	M. ou Mme WATELET-DUJARDIN

- Est réquisitionnée l'officine de pharmacie ci-dessous pour la garde de lundi 20 mai 2024 à 8 heures à 20 heures :

Nom de la pharmacie	Adresse	Titulaire
PHARMACIE CENTRE DES MOURINOUX	97 Rue des Mourinoux, 92600 ASNIERES SUR SEINE	M. ou Mme ZOK À MOUBEKÉ

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Secrétariat général
Secrétariat général aux affaires départementales

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>